des prix et des revenus et d'autres hauts fonctionnaires, s'est traduit par le taux de chômage le plus élevé des pays occidentaux industrialisés. J'ai dit et je persiste à dire que cela prend le contre-pied de la société juste dont le premier ministre avait fait son slogan, car c'est aux chômeurs que le gouvernement fait payer ses erreurs économiques et l'inflation.

M. P. M. Mahoney (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, dépouillée de son préambule, la question initiale du député, comme en fait foi le hansard du 18 mars 1971, à la page 4373, était celle-ci:

...faut-il en conclure que le gouvernement songe à s'accommoder pour l'avenir d'un taux de chômage situé entre 5.5 et 6 p. 100?

Quelques instants plus tôt, après un préambule concernant le chômage, le chef du Nouveau parti démocratique d'alors, le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas), avait posé la question suivante, qu'on trouve à la page 4371 du hansard:

...s'il nous faut en déduire que le gouvernement est disposé à accepter un taux désaisonnalisé de chômage de l'ordre de $5\frac{1}{2}$ à 6 p. 100 par an?

Le député a dû être rudement surpris que Votre Honneur rejette sa question en faisant valoir qu'on l'avait déjà posée un instant plus tôt. Il faut féliciter le député de sa loyauté scrupuleuse envers son chef, sinon de son imagination. Je suis sûr que son parti et son chef attachent beaucoup de prix à ses qualités, à l'aube de ce nouveau règne.

La réponse à cette question, bien sûr, est un non catégorique. Le gouvernement n'est pas prêt à accepter un taux de chômage de $5\frac{1}{2}$ à 6 p. 100, désaisonnalisé ou pas, à l'avenir. Le gouvernement prend des mesures qui tendent vers un taux de chômage beaucoup plus acceptable que celui que nous avons connu l'hiver dernier. On obtient déjà des résultats concrets à l'échelle du pays et à celle des régions. Je renvoie le député au témoignage présenté aujourd'hui au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques par le président du Conseil économique du Canada à propos de l'excellente tournure qu'à prise l'économie canadienne en comparaison des autres économies libérales, y compris celle des États-Unis, et à propos, en particulier, de la conjoncture du marché du trayail.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 28.)